10.10.2016 – 14:12 Uhr

Le cyclone Matthew s'avère dévastateur / Caritas augmente son aide d'urgence en Haïti à 500 000 francs

Luzern (ots) -

Le cyclone Matthew a ravagé Haïti. Caritas Suisse augmente son aide d'urgence et de survie à 500 000 francs. On ne connaît toujours pas l'ampleur exacte des dévastations. Mais les experts estiment qu'il pourrait y avoir plus de 1000 morts.

OCHA, l'organisation humanitaire de l'ONU, estime que près de 1,4 million de personnes dépendent désormais de notre aide. Caritas s'engage aux Cayes, l'une des régions du pays les plus durement touchées. Dans cette zone, les routes et les maisons sont détruites et il n'y a plus d'eau potable. On compte d'ailleurs déjà de premiers cas de choléra.

Caritas fournit de l'eau potable, des denrées alimentaires et des articles d'hygiène par le biais de son partenaire sur place, Caritas Les Cayes. L'organisation prévoit également de distribuer des semences aux petits paysans dont les cultures ont été complètement détruites par la tempête.

Les cinq grands centres scolaires construits par Caritas après le tremblement de terre de 2010 ont bien tenu le choc de la tempête et ne sont pas endommagés. 2500 enfants peuvent continuer d'aller à l'école. Selon nos dernières informations, les 600 maisons résistant aux séismes construites après le tremblement de terre sont également toujours debout.

Caritas vous remercie de votre don, que vous pouvez faire sur le compte postal 60-7000-4, mention « cyclone Haïti ».

Contact:

Informations aux rédactions :
Fabrice Boulé est à votre disposition pour de plus amples
informations, tél. 041 419 23 36
ou 078 661 32 76 ; courriel : fboule@caritas.ch

Medieninhalte

A Roche Bateau, dans la préfecture des Cayes, cette femme a perdu sa maison, où elle vit avec son mari et six enfants. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Suisse/CRS-Marie Arago"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100794061 abgerufen werden.